



## Cessation de paiement de mon crédit à l'étranger

-----  
Par Visiteur

Bonjour,voilà je vis en Espagne mais vu la situation de crise j'ai décidé de rentrer en France,j'ai acquis un appartement par le biais d'un crédit hypothécaire plus deux crédits personnel le montant total restant du est de 197000? je leur ai demandé de me regrouper tous mes crédits mais leur offre n'est vraiment pas intéressante mon appartement a été estimé à 195000? quel sont les risques si je pars sans payer peu m'importe de perdre mon appartement pourrais je encourir des suites en France.Cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Pénalement, il n'existe, à ma connaissance, aucune infraction pénale vous interdisant de quitter le territoire français. Vous ne risquez donc pas de peine de prison ou quoique ce soit d'autres dans le genre.

En revanche, quand vous reviendrez, il est probable que ces organismes vous poursuivent devant le tribunal de grande instance afin d'obtenir le paiement du reste de la dette.

Bien cordialement.

-----  
Par Visiteur

Merci beaucoup,mais je pars d'Espagne pour rentrer en France c'est aux organismes espagnol que je serais redevable. cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonsoir,

Ah Ok. A priori, pas de soucis à moins que la législation espagnole assimile cette démarche à une infraction pénale mais cela m'étonnerait beaucoup dans la mesure où ce sont des législations similaires.

En outre, ce comportement n'étant pas constitutif d'une infraction française, je doute sérieusement de la possibilité d'exercer sur vous une quelconque contrainte en France.

Bien cordialement.